

Pacte Ferroviaire : La grève n'est pas finie, loin s'en faut...

Processus parlementaire ou pas, cette réforme on n'en veut pas !

D'ici la mi-juin certes le processus législatif devrait être terminé, cependant la grève n'est elle pas d'actualité ?

Cette réforme qui détruit le service public ferroviaire et l'entreprise historique sera t'elle pour autant plus acceptable à la fin du processus législatif ?

La réponse est bien évidemment NON !!!

Les cheminots sont ils en grève depuis le 22 mars ou le 3 avril sur une histoire de dette? Qui pourrait crier victoire sur une reprise partielle ou totale de la dette ?

Ce gouvernement (ministre des transports, premier ministre) reste sourd aux revendications portées par les fédérations de cheminots, le passage à l'assemblée nationale et au sénat n'a rien fait évoluer

Les cheminots refusent cette contre réforme

Ils se mobilisent sur ces revendications :

- Retrait du pacte ferroviaire !
- Maintien du statut !
- Refus de l'ouverture à la concurrence et le refus du transfert de personnel !
- Non à la filialisation de fret SNCF, de Gare et Connexion ou autres secteurs!
- Non à la transformation de la SNCF en Sociétés Anonymes !



Ceux qui pensaient qu'il y aurait des incertitudes en cas de transferts de personnel en sont pour leurs frais : la réponse est donnée par la ministre elle même à savoir, transfert obligatoire sans garanties ! C'est perte du statut, point barre !

Si une table ronde tripartite ETAT/UTP/OS était organisée, la fédération FO des cheminots s'y rendrait pour dire : « retrait du pacte ferroviaire ! »,

Quant aux garanties qui pourraient être obtenues dans la Convention Collective Nationale, c'est le patronat lui même qui y répond par la voix de l'UTP en précisant, « la convention collective n'a pas vocation à être à la hauteur du statut ».

Plus que jamais, unité pour le retrait du pacte ferroviaire !

Pas touche à mon statut !



Plus que jamais, tous en grève !

Amplifions encore le mouvement !

Résister Revendiquer GAGNER!